

*La République du Centre, 7 juin 2013*

**AGGLO OU COMMUNAUTÉ URBAINE ?** Lors du débat sur le projet de loi décentralisation, Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret et président de la commission des lois, s'est beaucoup impliqué afin de faire adopter un amendement permettant aux agglomérations de plus de 250.000 habitants de devenir, si elles en décident, des communautés urbaines. Cette disposition, qui concerne en particulier l'agglomération d'Orléans, a été adoptée, hier, par le Sénat après un long débat. Elle devra encore être adoptée par l'Assemblée nationale, dans la suite de l'examen du projet de loi. ■